



CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira en session ordinaire
Séance Publique

Mardi 3 Mars 2026
à 19h30
à la salle du Conseil municipal

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 27 janvier 2026
- Approbation de la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse
- Vote du taux d'imposition 2026
- Approbation du Compte Financier unique 2025 Budget principal
- Approbation de l'affectation des résultats 2025 au Budget Primitif 2026
- Délégations du maire
- Compte-rendu des commissions
- Informations et questions diverses

Ramasse, le 20 février 2026,
Le Maire Christian PASSAQUET



Affiché le vendredi 20 février 2026